



Courrier d'information destiné aux personnels
des établissements de soins de la région

Mons, le 09.10.2017

Chers confrères, Chères consœurs,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le CHU Ambroise Paré est bien conscient qu'une prise en charge optimale de vos patients passe par la facilité et la rapidité de la communication entre notre institution et votre établissement médical.

C'est pourquoi, nous vous permettons de vous connecter directement au dossier médical de vos patients. La connexion à notre infrastructure étant réalisée via internet sécurisé, ce mode de communication ne nécessitera pour vous aucune autre infrastructure qu'un pc ayant une connexion internet de base.

L'outil mis à votre disposition a pour but de simplifier et d'accélérer l'accès aux données de vos patients. Les informations seront disponibles pour vous dès leur introduction par les médecins et le personnel soignant ; à savoir souvent en temps réel.

Il va de soi que cette formule doit s'entourer d'un maximum de précautions garantissant le respect des droits de chacune des parties concernées : le patient, le médecin, votre personnel soignant et l'hôpital.

L'accès qui vous est octroyé est un accès personnel et ne vous l'est attribué que dans le cadre d'une démarche thérapeutique, à l'exclusion de tout autre besoin d'information. Un accès avéré aux données en dehors d'une démarche thérapeutique sera considéré comme abusif et systématiquement soumis au représentant légal de votre institution.

Tous les accès à nos dossiers médicaux sont tracés et susceptibles d'être analysés par le Médecin-Directeur de l'hôpital en cas de plainte déposée par un patient.

En termes de sécurité, trois grands axes techniques et fonctionnels ont fait l'objet d'une attention toute particulière :

- sécurité de connexion au réseau et de transfert des données (tunnel sécurisé avec les pc's utilisés via double clé, cryptage intégral des données transférées)
- sécurité d'accès à l'interface « dossier médical »
- sécurité fonctionnelle

Les établissements externes qui souhaitent avoir accès aux dossiers de leurs patients à Ambroise Paré pourront en faire la demande expresse auprès de notre Médecin-Directeur.

Les documents complets concernant le dossier patient et la communication d'informations médicales sont disponibles sur notre site.
Pour une information complète, nous vous invitons à les consulter.

L'interface est intuitive et ne devrait pas requérir de formation. Si vous éprouvez cependant des difficultés vous pourrez faire appel à notre service informatique au [065.41.33.33](tel:065.41.33.33) pendant les heures ouvrées.

Le cas échéant, une personne se déplacera dans vos locaux, à votre meilleure convenance, pour vous expliquer le fonctionnement de l'interface. Cette formation ne devrait prendre que très peu de temps.

Nous restons bien entendus à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Marco TURCO

Dr. C. WINANT

Directeur informatique

Médecin-Directeur